

TYPE DE FONCTIONS	FONCTIONS	AUTONOMIE INSTRUCTIONS ET CONTRÔLES HIÉRARCHIQUES	RESPONSABILITÉS À L'ÉGARD D'AUTRUI	CONNAISSANCES REQUISES THÉORIQUES DE L'ENVIRONNEMENT
III	Conception ou gestion élargie	<ul style="list-style-type: none"> - directives concernant le cadre de l'activité, définissant l'objectif ; - comptes rendus d'action sous une forme achevée (rapports, exposés) ; - la qualité des travaux est du domaine de l'appréciation. 	A généralement une responsabilité technique ou de gestion vis-à-vis du personnel de qualification moindre.	Niveau III de l'E.N. (B.T.S., D.U.T...) ; enseignement de genre synthétique basé sur une pédagogie culturelle.
II	Études ou préparation	<ul style="list-style-type: none"> - instructions de caractère général portant sur des méthodes, avec initiative sur le choix des moyens et la succession des étapes ; - compte rendu d'actions le plus souvent sous forme de narrations à caractère descriptif ; la qualité des travaux sera contrôlée par sondage. 	Peut avoir la responsabilité technique du travail réalisé par du personnel de qualification moindre.	<ul style="list-style-type: none"> - niveau IV de l'E.N. (Bac, ..) ; - et connaissances de l'environnement (entreprise, matériel, organisation).
I	Exécution	<ul style="list-style-type: none"> - instructions précises ; - informations sur les méthodes à utiliser et les moyens disponibles ; - comptes rendus d'actions oraux portant sur des faits concrets du travail ; - le travail est facilement contrôlable par les destinataires des travaux. 	Référence à un métier d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> - niveau V de l'E.N. (C.A.P. ...) ; enseignement basé sur une pédagogie démonstrative ; - connaissance du contexte immédiat suffisant.